NOTICE TECHNIQUE

Assainissement

(Extrait du Diagnostic des réseaux d'assainissement préalable aux travaux de voirie réalisé par la SAFEGE en 2009)

1. Linéaires et ouvrages des réseaux communaux

Les réseaux d'assainissement sont majoritairement de type séparatif et d'écoulement gravitaire. Les collecteurs de type unitaire sont situés dans quelques rues du quartier du « Vieux Pays » et des rues limitrophes de la commune de Livry-Gargan.

Du fait d'une topographie de la ville dirigée vers le Nord (canal de l'Ourcq) et d'une situation en tête de bassin versant, les réseaux d'assainissement communaux ne reçoivent pas d'apports en provenance d'autres communes. Ils collectent les eaux usées et les eaux pluviales de la ville et les transportent en direction des collecteurs situés sur les communes limitrophes (Tremblay-en-France, Villepinte et Livry-Gargan).

Selon l'étude du schéma directeur de 1997, le linéaire total de ces réseaux est de 26,6 km environ qui se répartit comme suit :

- ✓ **14,4 km de réseau d'eaux usées :**

  Une grande partie des effluents est transportée par un collecteur de diamètres successifs DN200, DN300 et DN400 traversant l'avenue du Général de Gaulle jusqu'au boulevard Charles Vaillant de Tremblay-en-France. L'autre partie des effluents est transportée par les collecteurs du quartier résidentiel du « Vert Galant » qui continuent dans le réseau séparatif de la commune de Tremblay-en-France.

- ✓ **9,4 km de réseau d'eaux pluviales** :

  Une grande partie des effluents est transportée, comme pour les eaux usées, par un collecteur de diamètres successifs DN500 et DN900 traversant l'avenue du Général de Gaulle jusqu'au boulevard Charles Vaillant. Le réseau comporte 6 surverses permettant l'évacuation des effluents vers un collecteur départemental d'eaux pluviales.

  Le débit dans les collecteurs d'eaux pluviales est régulé au moyen de trois bassins de rétention, dont :

  - Un bassin vers la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
  - Un petit bassin sur le site de l'école des Marlières, rue de Meaux,
  - Un bassin vers le rond point entre la rue Courty et la route N3.

Trois d'autres bassins sont situés sur le réseau privé à l'intérieur des sites de la zone industrielle (rue de Meaux).

- ✓ **2,8 km de réseau unitaire** :

  Ce réseau comprend, d'une part, des collecteurs situés à l'Ouest de la ville dans l'allée des Sablons et la rue de Sevran, dont les effluents rejoignent le réseau de la commune de Sevran et, d'autre part, un collecteur dans la rue de Meaux, dont les effluents rejoignent le réseau de la commune de Livry-Gargan. Les collecteurs unitaires du quartier du « Vieux Pays », situés en tête des rues entre le Parc de la Garenne et la rue Pierre de Nolhac, sont raccordés aux réseaux d'eaux usées de ces rues.

  Le collecteur de l'allée des Sablons est équipé d'un bassin de dessablement situé avant le rejet vers le Parc Forestière de Sevran.

2. Réseau pluvial départemental

Un collecteur du réseau départemental traverse la ville sous la rue de Meaux puis le boulevard Jacques Amyot et le chemin de Villepinte. Un raccordement du collecteur pluvial situé à l'avenue du Général de Gaulle au collecteur départemental est assuré à travers la rue Racine.

Ce collecteur départemental a été construit vers l'année 1993. Il est dimensionné pour évacuer les effluents de pluies décennales vers le bassin de rétention dit « Bassin de la Poudrerie » situé sur une place de la rue Henri Barbusse à Sevran.

3. Données de mesures sur le réseau d'eaux usées

Deux sources d'informations sont analysées, à savoir :

- ✓ La campagne de mesures sur site effectuée dans le cadre de l'étude de diagnostic des réseaux en mars 1999. Ces mesures ont conclu à un volume mesuré global à l'exutoire de quatre bassins d'apport de l'ordre de 800 m^3/j (population : 5 570 habitants), dont 240 m^3/j de ce volume (30 %) sont considérés liés à des eaux claires parasites permanentes (ECPP).

Localisation des points de mesures de l'étude de diagnostic de 1999

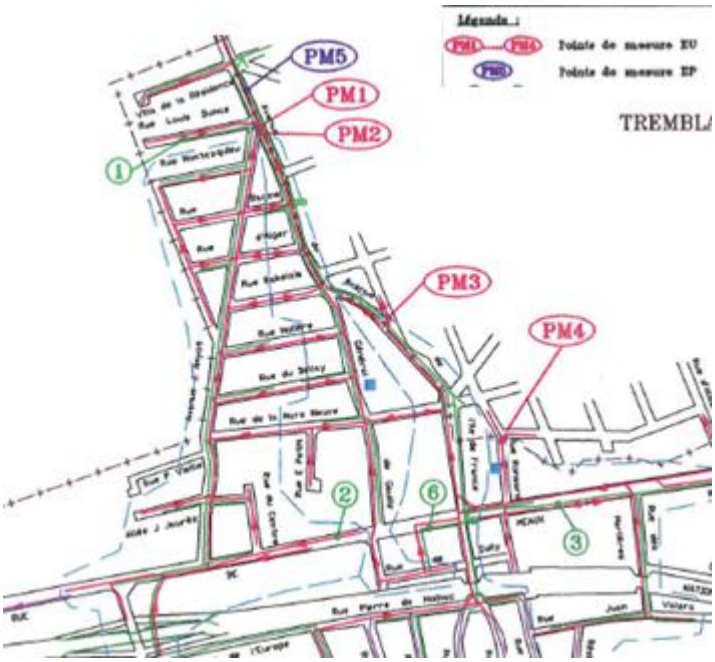

- ✓ La campagne de mesures sur site effectués par SAFEGE dans le cadre d'une étude récente pour la D.E.A. 93. Cette compagne a compris l'installation de trois points de mesures débitmètriques pendant un mois (mars-avril 2009) et des prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux usées.

Les points de mesures ont été installés dans les regards de collecteurs d'eaux usées, à des sites proches des points PM1, PM3 et PM4 ci-dessus, comme suit :

- Point nommé EU4 sur un collecteur DN200 : rue Ronsard - face au n°5,
- Point nommé EU14 sur un collecteur DN400 : rue du Général de Gaulle - face au n°3,
- Point nommé EU16 sur un collecteur DN200 : rue de Picardie - face aux n°61-63 (commune de Tremblay-en-France).

La figure suivante présente la localisation de ces points et leurs bassins de collecte.

Illustration de la localisation des points de mesures hydrauliques et de leurs bassins de collecte

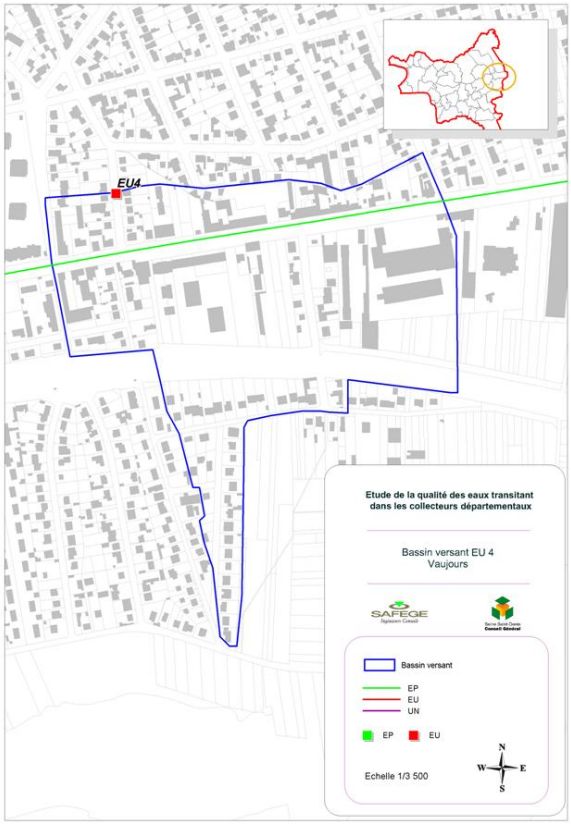

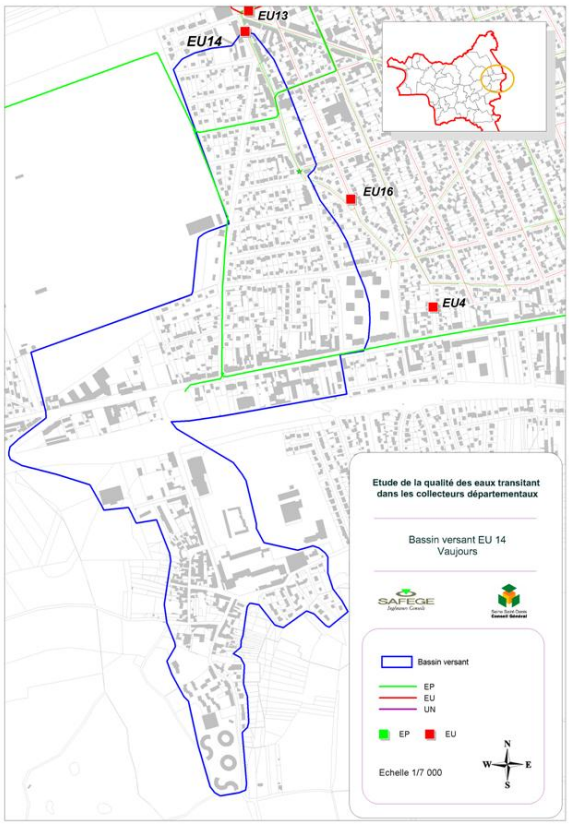

Ces bassins ont les caractéristiques suivantes :

Caractéristiques des bassins de collecte en amont des points de mesures

Point de mesure du bassin versant	Population – Ilotage INSEE (habitants)	Surface calculée (hectares)
EU4	621	15
EU14	2 258	62
EU16	1 003	17

Les mesures obtenues ont permis de déterminer les débits de temps sec transitant par ces points (débits estimés en fonction des données de consommation d'eau potable), comme le montre le tableau suivant :

Caractéristiques des bassins de collecte en amont des points de mesures

Point de mesure	Semaine					Week-end					Moyenne hebdomadaire				
	Volume journalier(m3/j)	Débit moyen (m3/h)	Débit minimal (m3/h)	Débit maximal (m3/h)	Coefficient de pointe	Volume journalier(m3/j)	Débit moyen (m3/h)	Débit minimal (m3/h)	Débit maximal (m3/h)	Coefficient de pointe	Volume journalier(m3/j)	Débit moyen (m3/h)	Débit minimal (m3/h)	Débit maximal (m3/h)	Coefficient de pointe
EU4	105	4,4	1,6	6,7	1,52	111	4,6	1,6	7,7	1,65	107	4,5	1,6	7,0	1,56
EU14	774	32	11	52	1,60	843	35	11	62	1,76	794	33	11	54	1,65
EU16	91	3,8	1,1	7,1	1,87	106	4,4	1,4	8,8	1,98	95	4,0	1,2	7,6	1,90

Pour les 3 points, on note des pics de rejet vers 8h et 21h en semaine et décalés vers 11h et 21h le week-end. La courbe est caractéristique d'un effluent domestique avec un impact important du week-end.

Ces mesures ont été complétées par 2 bilans de pollution de temps sec sur 24h comprenant des échantillons moyens d'une heure réalisés du mercredi 25 mars 2009 à 6h au jeudi 26 à 6h et du mardi 31 mars 2009 à 6h au mercredi 1er avril à 6h, soit sur 2 jours de semaine différents. Ces échantillons ont permis de caractériser à la fois les effluents diurnes (de 6 à 24h) et les effluents nocturnes (de 0 à 6h).

Les données du pluviomètre de Villepinte ont été utilisées pour estimer les sur-débits d'eaux pluviales introduits dans le réseau pour une hauteur précipitée donnée.

L'analyse de l'ensemble de ces données a conclu aux éléments suivants :

- ✓ Les débits d'ECPP sont moyens (entre 30 %et 50 % des débits moyens mesurés) pour les points de mesures EU4 et EU14 ;
- ✓ Les débits d'ECPP sont inférieurs à 30 % des débits moyens mesurés pour le point de mesures EU16 ;

- ✓ Le point EU16 présente un taux de collecte calculé très faible (équivalent à 50 %).

Courbe des débits transitant par le point de mesure EU4 montrant un faible débit constant lié à des eaux parasites et des pics lors d'événements pluvieux liés à des raccordements pluviaux

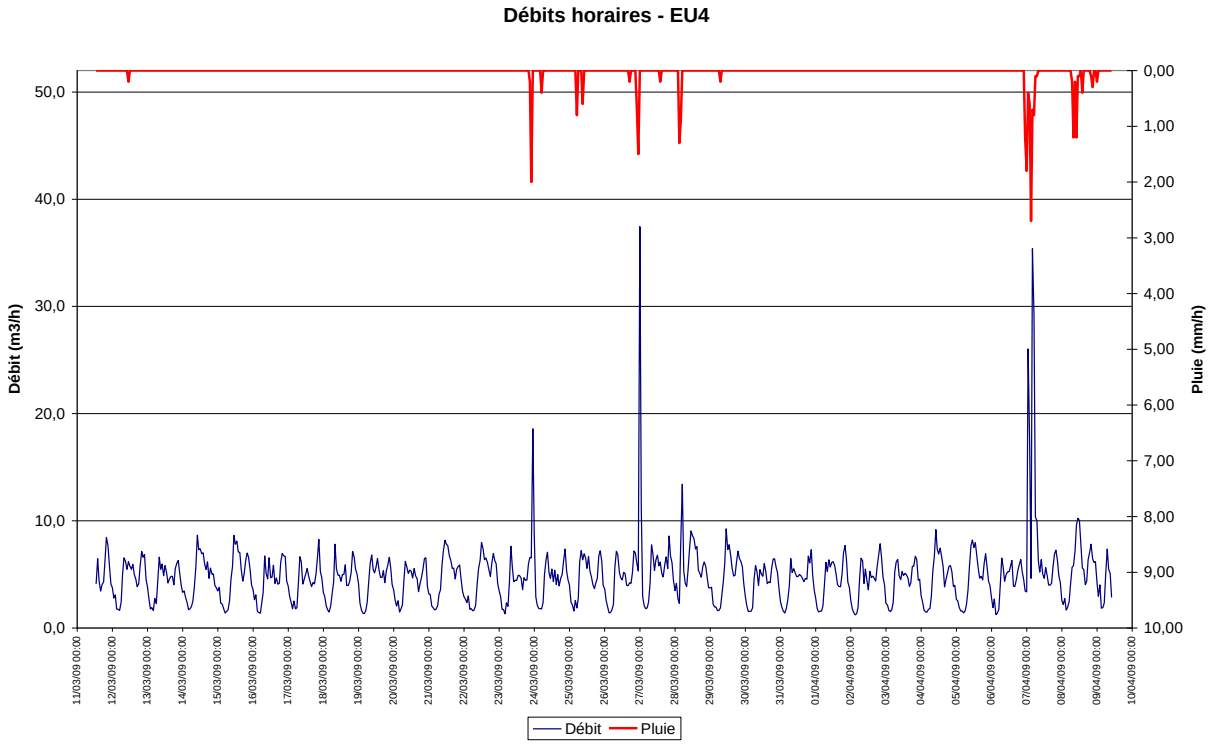

Les taux d'eaux parasites obtenus dans le cadre de cette dernière étude sont comparables à celui de 'étude de 1999 (30 %). L'introduction d'eaux parasites dans le réseau d'eaux usées peut être liée à de multiples paramètres, dont :

- ✓ Fuite d'eau chez les particuliers qui entraîne des rejets d'eau claire en continu ;
- ✓ Défaut d'étanchéité des collecteurs, associé à la présence d'eaux souterraines ;
- ✓ Raccordement non conforme d'eaux pluviales sur le réseau d'eaux usées.

Le faible taux de collecte peut être dû à des pertes de type rejet au réseau d'eaux pluviales ou exfiltrations d'eaux usées.

Ces éléments seront pris en compte pendant la phase 2 de la présente étude de diagnostic qui est consacrée à l'inspection télévisuelle de l'état structurel des réseaux.

NOTICE TECHNIQUE

Eau potable

(Note SEDIF, Mai 2016)

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE

L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE VAUJOURS

La commune de Vaujours est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2015 :

La superficie est de 378 hectares
La population est de 6 994 habitants
Le nombre d'abonnés est de 1 501
La consommation annuelle de la commune a été, au cours de cette année, de 348 022 m³.

Situations géographique et topographique

La commune de Vaujours est limitée au Nord par les communes de Villepinte et Tremblay-en-France, à l'Est par celle de Villeparisis, au Sud par celles de Courtry et Coubron et à l'Ouest par celles de Livry-Gargan et Sevran.

Son altitude est comprise entre les cotes 60 et 125 m NGF. En conséquence, la commune de Vaujours est alimentée par un réseau de 1ère élévation jusqu'à la cote d'environ 85 m NGF et par un réseau de 2ème élévation pour sa partie la plus haute.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée dans la commune de Vaujours est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire au niveau de l'usine de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand. Cette usine a produit en 2015 un volume moyen d'environ 275 000 m³/jour avec des pointes de 382 500 m³/jour. Sa capacité de production est de 600.000 m³ par jour.

En cas de pollution accidentelle de la Marne, un secours peut être assuré par les deux autres usines de production d'eau potable du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (Choisy-le-Roi et Méry-sur-Oise).

La commune peut également être alimentée en secours à partir d'une intercommunication (BG 06) avec le distributeur voisin (Veolia Eau-Tremblay) située au niveau de la déviation de la RN3 à Villeparisis.

Composition du réseau

Réseau de 1ère élévation :

La commune de Vaujours est alimentée en eau de 1ère élévation (niveau piézométrique NP 124 : hauteur théorique par rapport au niveau de la mer qu'atteindrait l'eau en régime statique) en équilibre avec les réservoirs semi-enterrés de Montreuil à partir d'un feeder de 400 mm de diamètre lui-même issu d'une conduite de transport de 600 mm de diamètre située à Livry-Gargan. A partir de cet ouvrage, qui traverse la commune d'Ouest en Est par la rue de Meaux (Route Départementale 44), différentes conduites, dont les diamètres s'échelonnent de 200 à 40 mm, répartissent l'eau sur les points bas du territoire de la commune.

Ce feeder de 400 mm de diamètre est raccordé à son extrémité, sur la Commune de Villeparisis, à l'intercommunication avec le distributeur voisin.

Réseau de 2ème élévation :

Le réseau de 2ème élévation (NP 156) dessert les points hauts de la commune en équilibre avec le réservoir surélevé de Montfermeil, lui-même alimenté par une usine de pompage de seconde élévation située sur la commune de Gagny. Une conduite de 300 mm de diamètre traverse Vaujours par l'allée de l'Est, la rue

Alexandre Boucher et la rue de Coubron. A partir de cet ouvrage, différentes conduites dont les diamètres s'échelonnent de 200 à 40 mm distribuent l'eau aux points les plus hauts.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, telles que modifiées par la loi n°2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L332-11-1 et L332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les ouvrages indispensables du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, assurant le service public de l'eau potable.

Réseaux primaires - Ouvrages généraux :

Actuellement, les réseaux sont suffisants pour couvrir les besoins de desserte en eau potable de la commune de Vaujours.

Réseaux secondaires et tertiaires :

Les renforcements des réseaux se feront au fur et à mesure du développement des programmes de construction. Ils tiendront compte des capacités actuelles qui sont suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de contacter Veolia Eau d'Ile-de-France au 0969 369 900

Mai 2016

NOTICE TECHNIQUE

Déchets

La gestion des déchets est gérée par la société Derichebourg. La collecte s'organise comme suit :

- Ordures ménagères : 2 jours par semaine (lundi et jeudi)
- Tri sélectif + verre : 1 jour par semaine (vendredi)
- Encombrants : 1 fois par mois (1er mercredi du mois)
- Déchets verts : 2 fois par mois (2ème et 4ème mercredi) de fin mars à octobre + 1 ramassage des sapins de Noël

Trois containers sont attribués dans chaque foyer assurant le tri collectif :

- un bac ordures ménagères
- un bac à tri sélectif
- un bac à verre

La déchetterie de Vaujours (rue A. Boucher) est accessible les mercredis et vendredis.

Sont également mis à disposition les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 8h30 à 11h30 :

- des bennes déchets verts
- des bennes gravois
- des ultimes (tous déchets)